



Litige assurance refus d indemnisation apres vol

Par **Doncame**, le **04/02/2014** à **13:22**

Bonjour,

Je me suis fait vole mon vehicule le 1 er novembre 2013.

Je suis allé porter plainte et ai prévenu mon assureur dans les 24 heures.

Le 3 decembre 2013 au matin je recois un coup de fil de la gendarmerie qui me dit avoir retrouvé mon véhicule à 50 km de là ou il avait été volé fermé à clef sur un parking. Ils m ont dit de venir avec les clefs pour procéder au P.V. De découverte du véhicule me donnant rdv dans un garage où ils l avaient remorqué.

A mon arrivée en début d après midi le jour meme là bas, je leur donne les clefs et ils procedent a l inspection du vehicule.

A priori pas de trace d effraction mais a l ouverture du vehicule nous remarquons a l arriere toute une panoplie de cambrioleur (sciffon a gasoil, tournevis, couteau, jumelles, hamac, bidons vides sentant le gasoil, pied de biche...) qui bien sur n etaient pas a moi.

De la les gendarmes m explique que c est le coup classique de voleurs pro:" munis de telecommandes electroniques il leur est possible d ouvrir de demarrer , d eteindre et de fermer votre vehicule comme si ils avaient la cle ...".

Le soir meme un expert m appelle pour me proposer une indemnisation mais je l arrete suite a la decouverte recente de mon vehicule.

Cela fait plus de 2 mois que mon assureur ne me propose rien motif absence de trace d effraction. Le premier expert vient hier d etre déclaré incompetant par mon assureur alors qu il venait de confirmer qu un vol etait possible sans effraction.

Maintenant je dois attendre la venue d un expert conseil(joignable uniquement le jeudi) qui doit reexpertiser le vehicule.

En attendant aucune proposition de l assureur , ils me parlent meme de peut etre avoir a payer des frais de gardiennage!

Que puis je faire?

Quels sont mes recours , mes chances?

Pour info vehicule megane renault de 2004 et assureur ALLIANZ (soutraité a Zephir) . Vive les intermediaires!

Merci d avance pour votre aide.